

**La campagne sur la Conduite responsable à motoneige
rappelle aux motoneigistes de sauvegarder la beauté de la nature**

Terrebonne, le 1er février 2021 – Février est le mois national de la motoneige et l’environnement et c’est par l’entremise de celui-ci que la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec lance sa nouvelle campagne sur la **Conduite responsable à motoneige**. Nous invitons les adeptes de la motoneige à adopter des pratiques respectueuses de l’environnement et à abandonner les comportements nuisibles.

Nous sommes tous encouragés à prendre la responsabilité personnelle de nos décisions et de nos actions sur la neige cet hiver. Chaque jour, les motoneigistes prennent plusieurs décisions importantes reliées à la pratique de l’activité qui peuvent avoir un impact sur leur bien-être personnel, sur celui des autres et sur le milieu naturel dans lequel ils se promènent. La **Conduite responsable à motoneige** devrait être basée sur le respect des lois et règlements, sur l’utilisation du gros bon sens, sur la conduite avec prudence et contrôle, et de prendre des décisions intelligentes pour sauvegarder la beauté de la nature. En appliquant les bonnes pratiques, nous limitons les effets négatifs sur le milieu naturel et nous contribuons à protéger notre patrimoine écologique.

Voici quelques conseils pour aider les motoneigistes à **conduire d’une manière responsable** et continuer à démontrer que les motoneigistes, eux aussi, ont à cœur l’environnement :

- Respectez les zones sensibles
- Restez dans le sentier
- Disposez adéquatement des déchets
- Protégez la faune
- Adoptez les nouvelles technologies
- Faites l’entretien de votre machine
- Respectez les tuyaux d’échappement original

Sauvegarder la beauté de la nature durant chaque randonnée va dépendre principalement des décisions et actions personnelles de chaque motoneigiste, alors veuillez choisir de Conduire intelligemment et avec prudence cet hiver.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-quatre années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu’elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l’entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.